



PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

Direction départementale des territoires

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Travaux de restauration de l'hydromorphologie et de la continuité écologique de l'Oucherotte au parc du château à AISEREY projetés par le SBV

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral du 3 mai 2018, une enquête publique sera ouverte du **mercredi 23 mai 2018 à 10 h au vendredi 8 juin 2018 à 17 h**, soit 17 jours, dans la commune d'AISEREY suite à la demande présentée par le syndicat du bassin versant de la Vouge (SBV) en vue de la déclaration d'intérêt général et de l'autorisation environnementale au titre du code de l'environnement, des travaux de restauration de l'hydromorphologie et de la continuité écologique de l'Oucherotte au parc du Château à réaliser sur la commune d'AISEREY.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment une notice d'incidences, pourra être consulté dans la mairie précitée et les observations et propositions pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie d'AISEREY (lundi de 9 h à 12 h - le mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h et le vendredi de 14 h à 18 h).

Le dossier d'enquête sera également consultable sur support papier ou sur un poste informatique à la direction départementale des territoires (DDT) de la Côte-d'Or, 57 rue de Mulhouse à Dijon bât A bureau 214 du lundi au vendredi de 9h15 à 11h15 et de 14h à 16h, ou sur le site <http://www.cote-dor.gouv.fr> (rubriques politiques publiques, environnement, eau, enquêtes publiques), pendant toute la durée de l'enquête.

Les observations écrites pourront également être adressées, avant la clôture de l'enquête, au commissaire-enquêteur, M. Gérard SAOULI, officier de la gendarmerie en retraite, à la mairie d'AISEREY, ou par courriel à l'adresse suivante : ddt-ser@cote-dor.gouv.fr au plus tard le vendredi 8 juin 2018 à 17 h.

Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à M. Edouard LANIER ou à M. Nicolas BOILLIN responsables du projet tél : 03 80 51 83 23.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la préfecture de la Côte d'Or (direction départementale des territoires – bureau police de l'eau – 57, rue de Mulhouse 21000 DIJON). Les observations et propositions du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande, pendant toute la durée de l'enquête. Celles transmises par voie électronique seront consultables sur le site <http://www.cote-dor.gouv.fr>

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie d'AISEREY les :

- mercredi 23 mai 2018 de 10 h à 12 h
- jeudi 31 mai 2018 de 14 h à 17 h
- vendredi 8 juin 2018 de 14 h à 17 h

Le préfet de la Côte-d'Or est compétent pour prendre l'arrêté portant déclaration d'intérêt général et autorisation environnementale ou refus des travaux.

Pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public soit dans les communes où le dossier aura pu être consulté, soit à la préfecture de la Côte-d'Or – direction départementale des territoires – 57 rue de Mulhouse à DIJON, ou sur le site <http://www.cote-dor.gouv.fr> (rubriques politiques publiques, environnement, eau, enquêtes publiques).

Pour le préfet et par délégation, le responsable du bureau police de l'eau,


Guillaume BROCQUET